



Golf, Country Club & Spa

3^{ème} TROPHEE SENIORS DU PRIEURÉ

Jeudi 2 et Vendredi 3 Octobre 2025

Cette épreuve est classée TROPHEE SENIORS de catégorie 2024 : 7 pour les Dames et 7 pour les Messieurs.
Ce règlement complète le règlement général des Trophées Séniors. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueurs de la catégorie « Séniors » licenciés FFGolf 2025 s'étant acquittés du droit de jeu fédéral de 40 euros ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue. Ils devront être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Trophées / Grand-Prix séniors antérieurs et être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié et pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site FFGolf.

Index Messieurs : inférieur à 22,4 à la date d'inscription.

Index Dames : inférieur à 25,4 à la date d'inscription

Le nombre de joueurs est limité à 96 incluant 24 Dames et 10 Wildcards.

Les joueurs seront retenus dans l'ordre ci-dessous à la date de clôture des inscriptions :

- 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames seront attribués par ordre des index,
- Par l'ordre du Mérite National Séniors,
- Par l'ordre des index,
- Par l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames.

COMITE DE L'EPREUVE

- Deux représentants du Golf du Prieuré,
- L'Arbitre.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus.

PRIX

Seront récompensés :

Les 2 meilleurs scores cumulés Brut pour les Messieurs

Les 2 meilleurs scores cumulés Brut pour les Dames

(*)Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel mis à leur disposition dès le mercredi 1^{ER} Octobre 2025 à partir de midi. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

FORME DE JEU

36 trous en Stroke Play

SERIES : 1 Série unique Messieurs, 1 Série unique Dames

MARQUES : Jaunes pour les Messieurs, Rouges pour les Dames

CLASSEMENT : Brut dans chaque série

DEPARTAGE : Pour la première place en Brut Messieurs et Dames, Play-Off « trou par trou » :

Si Parcours OUEST : sur les trous 16, 17 et 18 ,

Si Parcours EST : sur les trous 1 et 2,

pour les autres places départage sur les 18, 9, 6, 3 et 1 derniers trous.

HEURES DE DEPART : La publication des horaires de départs intervient au plus tôt 48h et au plus tard à midi la veille du 1er tour et disponibles à l'accueil du Prieuré ou sur le site internet de la Ligue de Paris et sur le tableau officiel (*).

RECONNAISSANCE DU PARCOURS : mercredi 1^{ER} Octobre 2025

ENGAGEMENTS

Auprès du Golf du Prieuré : Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, téléphone, numéro de licence et incluent les droits d'inscriptions.

Domaine de Montcient – 78440 Sailly.

Tél : 01 34 76 65 65 – Fax : 01 34 76 65 50

@mail : infos@golfduprieure.com - Site web : www.golfduprieure.com

Date limite d'inscription : Mercredi 17 septembre 2025.

La liste des engagés sera officielle dès le Lundi 22 septembre 2025.

Droits d'inscription : 90 € pour les joueurs entrant dans ces critères
30 € pour les joueurs membres du Prieuré

La liste des joueurs retenus sera consultable sur le site de la Ligue de Paris Ile de France.

Epreuve non-Fumeur : Voir § 1.2-2 (5)

Contrôle antidopage : Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du code de la santé publique.



Yvelines
Conseil général
www.yvelines.fr

